

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 10/06/2025

DECISION N° 20250610\_B\_066

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Yves BOMPUIS, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné  
à M. VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir donné à M.  
GIRODET

Était excusé : Patrick Bruno MARCON

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du  
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire  
au Bureau et au Président,

**Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :**  
**Objet : Avenant n°1 au Procès-Verbal de mise à disposition par la commune de Saint**  
**Just Malmont des biens affectés à l'exercice de la compétence « Réalisation,**  
**Aménagement et Gestion d'équipements touristiques présentant un intérêt**  
**structurant pour le territoire communautaire et/ou portant sur la valorisation du**  
**patrimoine tout en s'intégrant pleinement dans une offre touristique globale**

**Le Bureau,**

**N° 20250610\_B\_066**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'avenant n°1 au Procès-Verbal de mise à disposition par la  
commune de Saint Just Malmont des biens affectés à l'exercice de la  
compétence « Réalisation, Aménagement et Gestion d'équipements  
touristiques présentant un intérêt structurant pour le territoire  
communautaire et/ou portant sur la valorisation du patrimoine tout en  
s'intégrant pleinement dans une offre touristique globale
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 10 juin 2025

Le Président

Frédéric GIRODET



**AR Prefecture**

043-244301131-20250610-20250610\_B\_066-AU  
Reçu le 19/09/2025